

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS ET DES DECISIONS**

Département du Pas-de-Calais
Arrondissement de Lens
Canton de Carvin

DELIBERATION N° 2025/60

**ACQUISITION D'UN VEHICULE A MONSIEUR
ALI BENOUAHLIMA**

L'an deux mille vingt-cinq le vingt-cinq du mois de Septembre à dix-huit heures trente, les membres du conseil municipal se sont réunis en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur Daniel MACIEJASZ, Maire, à la salle Simone de Beauvoir, en suite d'une convocation du 19 Septembre 2025 affichée à la porte principale de la Mairie.

Etaient présents :

Daniel MACIEJASZ - Alain COTTIGNIES - Daniel KANIA - Françoise LAGACHE - Christian CONDETTE - Maria DOS REIS - Monique CAULIER - Lydie RUSINEK - André RUCHOT - Véronique MORTKA - Rachid DERROUCHE - Corinne DUTEMPLE - Valérie INVERSIN - Anne-Sophie OSINSKI - Mélissa DEMERVAL - Pauline DETOURNAY - Alice MOCHEZ-HUYS - Mathilde BETRAMS - Alexis LEGRAND - Aïcha BOULOUIZ-LEMBA - Sébastien HOGUET

Etaient excusés :

Madame Karima BOURAHLI qui a donné procuration à Madame Pauline DETOURNAY
Monsieur Patrick HELLER qui a donné procuration à Monsieur Alain COTTIGNIES
Madame Emilie BOSSEMAN qui a donné procuration à Madame Aïcha BOULOUIZ
Monsieur Jean-Marie DERUELLE qui a donné procuration à Monsieur Alexis LEGRAND
Monsieur Nicolas COUSSEMENT qui a donné procuration à Madame Corinne DUTEMPLE

Etait absent :

Monsieur Bruno DESRUMAUX

Madame Valérie INVERSIN est élue secrétaire de séance.

Le quorum est atteint, la séance est ouverte.

Monsieur le Maire expose au conseil municipal que la commune a besoin de disposer d'un véhicule minibus de neuf places qui serait utilisé pour les usages suivants : déplacements des agents communaux et de matériels, déplacements des administrés, mise à disposition du CCAS pour les déplacements des personnes âgées et mise à disposition du Centre de Loisirs pour le déplacement des enfants.

L'acquisition d'un tel véhicule a été prévue au budget primitif 2025 pour un véhicule neuf.

Il se trouve qu'un particulier, Monsieur Ali BENOUAHLIMA, demeurant 28 rue des ateliers à Libercourt est propriétaire d'un utilitaire répondant en tout point aux caractéristiques attendues : Renault Trafic immatriculé ET-896-HK, blanc, 9 places, diesel, kilométrage 139 574, première immatriculation le 11 Janvier 2018, contrôle technique sans défaut majeur. Le prix demandé de 18 000 € correspond au prix du marché.

Considérant la nécessité pour la commune de disposer d'un véhicule minibus de neuf places,

Considérant que ce minibus sera utilisé pour les usages suivants déplacements des agents communaux et de matériels, déplacements des administrés, mise à disposition du CCAS pour

les déplacements des personnes âgées et mise à disposition du centre de loisirs pour le déplacement des enfants.

Considérant que ce véhicule d'occasion représente une réelle opportunité pour la commune,

Le conseil municipal :

après avoir pris connaissance de la note de synthèse remise avec l'ordre du jour et après en avoir délibéré, **à l'unanimité**, soit **26** voix, décide :

- 1) d'acquérir le véhicule immatriculé ET-896-HK à Monsieur Ali BENOUAHLIMA au prix de 18 000 €
- 2) autorise Monsieur le Maire à signer tout document relatif à la présente délibération
- 3) dit que les crédits sont prévus au Budget Primitif 2025

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois dès transmission au représentant de l'Etat et sa publication. Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique «Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr

La secrétaire de séance
Madame Valérie INVERSIN

Date de publication : - 7 OCT. 2025

Pour extrait certifié conforme,

LIBERCOURT, le 07 OCT. 2025
Le Maire,
Daniel MACIEJASZ



Accusé de réception en préfecture
062-216209072-20251007-DELIB-2025-60-DE
Date de télétransmission : 07/10/2025
Date de réception préfecture : 07/10/2025